



202404-02

mairie  
ti kerEnvoyé en préfecture le 09/04/2024  
Reçu en préfecture le 09/04/2024  
Publié le  
ID : 022-212200349-20240405-20240402-DE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN****SEANCE DU 5 AVRIL 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

**Membres en exercice : 19**

**Présents** : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX

**Procurations** : Briec CALVARY à Pascal PRIGENT, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL

**Absents** : Julie MALÉGOL, Sébastien MORVAN

**Date de convocation : 21 Mars 2024**

**Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH**

**Objet : Actualisation du tableau des effectifs**

Monsieur Le Maire informe qu'il est nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs en raison de l'avancement de grade d'un agent, il propose :

- La suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à effet du 1er janvier 2024,
- La création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet à effet du 1er janvier 2024,

Monsieur le Maire indique qu'il convient de modifier le tableau des emplois permanents de la commune, à effet du 1er janvier 2024, comme suit :

GRADE	EFFECTIF		DATE D'EFFET	DUREE HEBDOMADAIRE DES SERVICES
Rédacteur	1		16/05/2022	35 h
Adjoint administratif	1		21/02/2022	35 h
Adjoint administratif	1		01/07/2022	35 h
Agent de maîtrise principal	1		01/05/2021	35 h



202404-02

mairie  
ti ker

Envoyé en préfecture le 09/04/2024  
Reçu en préfecture le 09/04/2024  
Publié le  
ID : 022-212200349-20240405-20240402-DE

Adjoint Technique	1		01/09/2023	35 h
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1		01/01/2020	35 h
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1		01/01/2020	35 h
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1		01/01/2022	35 h
Adjoint Technique Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1		01/01/2023	35h
<b>Adjoint Technique Principal 1<sup>ère</sup> classe</b>	<b>1</b>		<b>01/01/2024</b>	<b>35 h</b>
Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1		03/09/2020	25 h 30
Adjoint Technique	1		15/06/1987	35 h
Adjoint Technique	1		01/09/2023	35 h
Adjoint Technique	1		01/09/2020	15 h
Agent de maîtrise	1		01/05/2023	35 h
Agent de maitrise principal	1		01/07/2023	35 h
Adjoint du patrimoine	1		01/06/2024	17h30

### Le Conseil Municipal :

**Vu** le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** le Décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

**Considérant** qu'il convient d'actualiser le tableau des effectifs suite à l'avancement de grade d'un agent au titre de l'année 2024,



202404-02

mairie  
ti ker

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

- **De supprimer** un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- **De créer** un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- **D'approuver** la modification du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- **Approuve** la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2024,
- **Approuve** la modification du tableau des effectifs.

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,

Lydie LE FLOCH

Le Maire,

Maurice OFFRET

